Tu es quelqu’un en qui l'on trouve encore des [comportements d'avant l'Islam (« Al-jâhiliyah »)] ! Ceux-là sont vos frères et des bienfaits divins qu’Allah a placé en votre possession. Quiconque, donc, détient l’un de ses frères, qu’il le nourrisse comme il se nourrit et qu’il l’habille comme il s’habille ! Ne leur imposez pas ce qu’ils ne peuvent accomplir et si vous devez le faire, alors aidez-les !

Al-Ma’rûr ibn Suwayd a dit : « J’ai vu Abû Dharr (qu’Allah l’agrée) qui portait le même manteau que son esclave. Quand je l’interrogeai à ce sujet, il me raconta qu’à l’époque du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut), il avait insulté un homme en parlant de sa mère. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui avait dit : « Tu es quelqu’un en qui l'on trouve encore des [comportements d'avant l'Islam (« Al-jâhiliyah »)] ! Ceux-là sont vos frères et des bienfaits divins qu’Allah a mis en votre possession. Quiconque, donc, détient l’un de ses frères, qu’il le nourrisse comme il se nourrit et qu’il l’habille comme il s’habille ! Ne leur imposez pas ce qu’ils ne peuvent accomplir et si vous devez le faire, alors aidez-les ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Ce hadith encourage à traiter les esclaves de la meilleure manière, surtout en ce qui concerne la nourriture et les vêtements. Leurs maîtres ne doivent pas leur imposer des tâches trop difficiles, à moins qu’ils ne les y aident. Ce hadith contient également une grave menace à l’encontre de ceux qui les dénigrent et les méprisent [les esclaves], car ce sont nos frères en religion.

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee